



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Banque Laurentienne : une approche simplifiée pour éviter la *malretraite*

Montréal, le 1^{er} février 2005 – Il peut sembler compliqué de planifier et de gérer adéquatement sa retraite. La Banque Laurentienne est bien consciente de cette réalité et c'est pourquoi elle consacre beaucoup d'énergie à simplifier la gestion des produits REER pour ses clients en leur offrant une gamme diversifiée de produits performants ainsi que des outils conviviaux pour les aider à planifier leur retraite.

Le REER Tactique : un guichet unique

Sachant que la diversification du portefeuille est très importante, la Banque Laurentienne facilite la vie des consommateurs en leur offrant le REER tactique qui donne la possibilité d'investir dans plusieurs produits REER regroupés dans un même compte. Avec le REER Tactique, le client regroupe l'ensemble de ses placements REER de la Banque Laurentienne dans un seul portefeuille avec un relevé unique. Il peut aussi consulter son compte et suivre l'évolution de ses placements sur le site Internet transactionnel de la Banque. Ainsi, le compte Tactique permet d'élaborer les stratégies d'investissement plus facilement et d'élargir la gamme de placements. Il convient parfaitement aux gens qui souhaitent la diversification de leur portefeuille puisqu'il peut contenir tous les placements garantis, une gamme de fonds communs de placement¹ ainsi que certaines obligations. Les frais annuels du REER Tactique sont minimes² et il s'applique bien à différents types de portefeuilles (REER, CRI, REER Immobilisé, FERR, FRV).

Les produits-clés de la Banque Laurentienne

Le **CPG Option Garantie**³ offre toute la souplesse d'un produit rachetable avec en prime un rendement très compétitif. Le CPG Option Garantie de la Banque Laurentienne est un placement de 5 ans rachetable sans pénalité à chacune des dates anniversaires et ce, dès la première année. Il offre un rendement garanti de 7,00 % à la cinquième année. Le taux de rendement moyen du produit est de 3,313 % pour un terme de 5 ans. Le rendement offert est de 2 % la première année, de 2,15 % la 2^{ème} année, de 2,50 % la 3^{ème} année, de 3,00 % la 4^{ème} année et de 7,00 % la 5^{ème} année. Avec le CPG Option Garantie, le capital est garanti à 100 %, le rendement est garanti à la cinquième année et est admissible au REER. L'investissement minimum est de 500 \$.

Idéal pour ceux qui souhaitent profiter du potentiel de croissance du marché boursier canadien, le **CPGAction Canadien** est un certificat de placement garanti dont le rendement est basé sur la performance des 60 plus importants titres boursiers au Canada. Son plafond de rendement de 50 %, offre un potentiel de rendement de 8,45 %⁴, pour le terme de 5 ans. Le CPGAction Canadien d'un terme de 3 ans à quant à lui un plafond de 23 %, ce qui vous donne un potentiel de rendement de 7,14 %.

Pour ceux qui recherchent un produit permettant de diversifier leur portefeuille de placement tout en ayant leur capital garanti, le **CPGAction Fiducie Plus**⁵ est le produit tout indiqué. Il s'agit d'un certificat de placement garanti dont le rendement est basé sur la performance d'un portefeuille privé composé d'unités de fiducie. Le portefeuille est géré activement et réévalué périodiquement de façon à être le plus performant possible. Les compagnies sélectionnées à l'intérieur du portefeuille sont choisies soigneusement et doivent répondre à des critères de sélection spécifiques. Le portefeuille est composé de titres provenant de différents secteurs d'activités tels que l'immobilier, l'énergie, les ressources naturelles, les services publics et

les produits industriels. Le client bénéficie du plein rendement du portefeuille d'unités de fiducie, aucun plafond n'étant fixé à cet égard. Une des particularités intéressantes de ce produit est que le rendement est faiblement corrélé avec le marché boursier, c'est-à-dire que le rendement ne suivra pas nécessairement les hausses et les baisses du marché boursier. Il est donc un excellent complément aux placements dont le rendement est basé sur les titres boursiers.

Les Portefeuilles R Distinction¹ : une solution simple et personnalisée

Enfin, si l'on préfère se constituer un portefeuille composé de différents types de placements, les Portefeuilles R Distinction offrent une solution « tout en un » qui permet de se concentrer sur les besoins réels de l'investisseur. Il s'agit de portefeuilles optimisés, constituant un assemblage judicieux des meilleurs placements pour répondre aux besoins, définis selon les différents profils d'investisseurs. Cinq grandes familles canadiennes de fonds (AIM Trimark, CI Mutual Funds, Fidelity Investments, Corporation financière Mackenzie, BLC-Edmond de Rothschild) font partie de ces portefeuilles. Ces entreprises offrent à elles seules un choix de près de 600 fonds et gèrent un ensemble de plus de 120 milliards \$ d'actifs. Les Portefeuilles R Distinction sont rééquilibrés automatiquement selon l'évolution des marchés, afin d'atteindre un rendement maximal selon le type de portefeuille. Les Portefeuilles R Distinction ont été conçus selon une approche solide, optimale et complète pour permettre d'accéder de façon logique aux objectifs financiers de l'investisseur. Cinq Portefeuilles R Distinction sont disponibles : le Prudent, le Modéré, l'Équilibré, le Dynamique et l'Audacieux.

Ces portefeuilles et les 23 autres Fonds R gérés par BLC-Edmond de Rothschild sont distribués par BLC-Service financiers dans les succursales de la Banque Laurentienne.

¹ Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ou tout autre fond public d'assurance dépôts. Ils ne sont pas garantis en totalité ou en partie et la valeur des titres fluctue de même que leur rendement. Les Fonds communs de placement sont distribués par BLC Services financiers, une filiale de la Banque Laurentienne.

² Les frais annuels sont de 30 \$ pour un portefeuille de moins de 25 000 \$. Aucun frais n'est applicable pour un portefeuille de 25 000 \$ et plus ou constitué uniquement de certificats de placements garantis. Sujet à changement sans préavis.

³ En cas de rachat avant terme, les intérêts sont calculés en fonction du taux en vigueur chaque année. Taux en vigueur au 24 janvier 2005. Les taux peuvent changer sans préavis.

⁴ Ceci représente le taux annuel maximum pouvant être versé pour le terme de 5 ans. En effet, le rendement maximal pouvant être versé sur ce produit est de 50 % sur 5 ans. Donc, si l'appréciation de l'indice entre l'émission et le terme du produit égale ou dépasse 50 %, vous aurez droit au rendement annuel pondéré de 8,45 % pour le terme de 5 ans. Le rendement annuel pourrait être inférieur ou être nul si l'appréciation de l'indice est moindre ou inexistante. Le capital déposé devra être remboursé à l'arrivée du terme. Tous les détails sont disponibles en succursale. Cette offre est d'une durée limitée.

⁵ Le rendement final d'un CPGAction Fiducie Plus de la Banque Laurentienne est calculé en fonction d'un pourcentage de la performance de l'indice de référence entre la date d'émission et la date d'échéance. L'indice de départ à l'émission est établi en utilisant la valeur liquidative de l'indice de référence de la journée de l'émission. L'indice à échéance est calculé en utilisant la valeur liquidative de l'indice de référence 10 jours ouvrables avant la date d'échéance du placement. Si le rendement total obtenu est négatif ou nul, le capital qui est entièrement garanti sera remis à l'échéance du placement mais aucun intérêt ne sera versé. Si le rendement total obtenu est positif, le capital et les intérêts seront versés à échéance du placement seulement puisque le rendement ne peut être connu qu'à l'échéance. Des frais de gestion peuvent s'appliquer. Tous les détails sont disponibles en succursale.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne se situe au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I) avec un actif au bilan de plus de 16 milliards de dollars et des actifs administrés de près de 15 milliards de dollars. Elle répond à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des petites et moyennes entreprises, et des conseillers financiers indépendants, grâce à une gamme complète de produits hautement concurrentiels et à un service personnalisé de qualité supérieure. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto. L'adresse de son site Internet est www.banquelaurentienne.com

-30-

Pour renseignements :

Banque Laurentienne

Gladys Caron

Vice-présidente, Affaires publiques et communications

Bureau : (514) 284-4500, poste 7511

Cellulaire : (514) 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca